

## FSU Centre Val de Loire



### CHSCTA 10 SEPTEMBRE 2020

#### Compte rendu de la FSU Centre – Val de Loire

3 heures de réunion et un feu de questions notamment de la FSU pour en arriver à la conclusion de Mme la Secrétaire Générale « **la priorité est l'accueil des élèves** » même si cela se fait à l'encontre du protocole comme la répartition des élèves d'un enseignant absent dans les autres classes.

La FSU a exigé la transparence et l'honnêteté de notre employeur sur la protection mise en place dans les écoles pour les élèves et les personnels. Mme la Secrétaire Générale se réfère au protocole « bible sanitaire ». Sauf que le point de vue de Mme le médecin de prévention est plus que divergent lorsqu'elle indique « **que les élèves d'élémentaire pourraient devoir avoir un masque prochainement** ». Sur la question des brassages, des temps de cantine... l'absence de réponses est éloquente.

Nous avons un CHSCTD mardi 15 septembre, continuez à nous faire remonter tous les problèmes ainsi que vos fiches RSST.

#### > Point de la situation au 9 septembre 2020 pour l'académie

- cas positifs : 92 élèves, 17 enseignants et 10 autres personnels
- évictions : 790 élèves, 67 enseignants et 27 autres personnels
- 21 classes fermées

> **MOUVEMENT** La rentrée s'est faite dans tous les départements avec des phases d'ajustement qui ont mis en difficulté des centaines de collègues et des dizaines d'école. La FSU demande et obtient que cette question soit à l'ordre du jour de prochains CHSCT sur les conséquences humaines des modifications des règles du mouvement. Accord du Rectorat.

> **ABSENCES NON REMPLACEES** En cas de manque de remplaçants que doivent faire les écoles ? Réponse du Rectorat : La gestion se fera au cas par cas... La FSU a indiqué que les écoles ne pouvaient attendre, car rapidement le manque de remplaçants imposera la répartition des élèves dans les autres classes, ce qui n'est pas acceptable ne serait-ce que du point de vue du brassage. C'est pourtant ce qui risque de nous être demandé.

Nous avons indiqué que nous ne pouvions pas faire le travail en présentiel ET en distanciel en même temps et demandé que cela soit clairement indiqué par notre hiérarchie.

> **MATÉRIEL** La question des masques : nous sommes intervenus sur le peu de masques distribués, leur qualité qui pose problème, l'absence de gel... qui amène de nombreux collègues à devoir se payer des masques dont des FFP2 pour certains, du gel...

Réponse du Rectorat : stock pour 3 mois (300 000 masques) et des masques type 2 chirurgicaux pour les personnes vulnérables. Des masques à lecture labiale sont en attente de livraison pour les enseignants et AESH ayant des élèves mal entendant.

> **PERSONNELS VULNERABLES** La FSU a demandé des masques et du matériel permettant une véritable protection dont les masques FFP2, le gel hydro alcoolique, **des outils de protection...** Le Rectorat répond que ce n'est pas dans le protocole. La FSU a indiqué que de nombreux collègues finançaient eux-mêmes ces protections alors que c'est à l'employeur de le faire. La FSU a exigé une expression honnête de notre employeur sur la réelle protection des masques et du protocole.

**> RECONNAISSANCE comme accident de travail**

Réponse du Rectorat : Il n'y a pas de décret actuellement pour une reconnaissance. Il faudra qu'une enquête confirme que le lieu de travail est le lieu de contamination.

**> TESTS EN PRIORITE** : La FSU a demandé une priorité pour les personnels concernés par un cas contact. Pour le moment, pas de priorité pour passer le test.

Nous n'avons pas à demander un document de test négatif pour le retour d'un élève.

**> RÉUNIONS ET ANIMATIONS PÉDAGOGIQUES** : La FSU est intervenue pour s'étonner de la tenue en présentiel de réunions dont des animations pédagogiques dès le 23 septembre ainsi que la demande faite à des formateurs de se déplacer dans plusieurs classes et écoles. Nous avons demandé que ces réunions soient repoussées à une période où les questions sanitaires seront moins fortes.

**> RÉUNIONS PARENTS / ÉLECTIONS** : La FSU a demandé qu'un cadrage clair protège les personnels pour ces réunions et la tenue des élections. Le rectorat a noté ce point et doit revoir cette question. Nous interviendrons à nouveau lors du CHSCTD de mardi. **MAIRIES ET PROTOCOLE** La FSU est intervenue sur la situation d'une mairie qui refuse d'appliquer le nettoyage quotidien des locaux. Sur ce point, le Rectorat est clair : les mairies doivent appliquer le protocole que ce soit pour le matériel (ce sont elles qui doivent fournir le gel) comme pour le nettoyage... Dans cette situation, les services du DASEN peuvent saisir le préfet.

**> SORTIES SCOLAIRES** Rectorat : elles sont autorisées même avec nuitées du moment que les règles sanitaires sont respectées.

**> DIRECTION D'ÉCOLE** Une prime de 450 euros serait versée aux directeurs en poste à la rentrée 2020. Nous avons demandé que les collègues qui étaient sur une fonction de direction l'année dernière aient également cette prime.

**> PRIMES COVID** En cas de question sur la prime touchée ou non, nous faire remonter les situations. Le Rectorat s'est engagé à revoir toutes les situations.

**Nous joindre FSU-SNUipp37 18 RUE DE L'OISELET  
37550 SAINT AVERTIN**

**02 47 61 82 91 et [snu37@snuipp.fr](mailto:snu37@snuipp.fr)**